Michel DESTOT
CM du 29.01.07

Réponse à la question orale de R Avrillier

Chers collègues,

Une fois encore, je veux remercier l'Ades, comme l'opposition municipale en d'autres occasions, de me donner l'occasion de faire un point précis sur un dossier majeur pour notre collectivité. Je l'aurais fait de toute façon, mais je trouve au fond tout à fait pédagogique de pouvoir le faire en montrant bien publiquement les positions politiques des uns et des autres afin d'éclairer nos concitoyens dans cette période démocratique.

Notre collègue Raymond AVRILLIER pose en fait 3 questions :

- ✓ le contrat entre l'Etat, les collectivités et les entreprises a-t-il été respecté ? Combien cela a-t-il coûté ? Combien cela a-t-il rapporté ?
- ✓ quel avenir pour le site de Crolles ?
- ✓ et de manière plus générale comment répondre à la question de l'aide publique aux entreprises et à la création d'emplois.

1. Le contrat de l'Alliance

Signé en octobre 2003, c'est une convention cadre qui associe l'Etat, les collectivités territoriales et les 3 entreprises pour la période 2002 – 2007. Il s'agit d'un investissement exceptionnel sans équivalent depuis longtemps en France d'environ 3 milliards d'euros, financé à 80% par des entreprises privées qui ont décidé de mutualiser leurs moyens de recherche et développement sur notre territoire.

Pour être précis, je veux rappeler deux principes essentiels de l'Alliance :

1. C'est un partenariat de R & D portant sur des technologies bien définies et une période déterminée, qui va s'achever fin 2007. Sur ce premier point, des informations fausses ont circulé, par interprétation rapide ou méconnaissance. Il n'y a pas de "désengagement" de Freescale de l'Alliance fin 2007, puisque le contrat prend fin à cette date. Aujourd'hui, la seule question posée, c'est celle de la période qui s'ouvre en 2008 et pour laquelle rien n'est encore engagé. La question est : quel nouveau partenariat, s'il doit y en avoir un nouveau, ST Microélectronics doit-il mettre en place pour sa technologie future à partir de 2008, avec Freescale et/ou avec d'autres, sous une forme de type Alliance ou

autre, et ce, avec éventuellement quelle aide publique ? Nous sommes au cœur de questions stratégiques lourdes pour de grands groupes industriels qui consentent à chaque fois des investissements colossaux. Il nous faut donc être prudents, précis dans nos affirmations car les enjeux sociaux sont considérables.

2. **<u>Les aides publiques, elles, sont gagées in fine par deux contreparties d'intérêt public</u> :**

- ✓ des créations d'emplois
- ✓ des retours fiscaux

➪ les nouveaux emplois attendus, au titre de la convention, étaient au nombre de **1200** emplois directs fin 2007 sur Crolles 2. Ce qui est constaté aujourd'hui, c'est exactement **1887 emplois nouveaux** créés sur Crolles 2 au 31 décembre 2006, soit 156 % de l'objectif. Sur l'ensemble du site, avec les programmes antérieurs Crolles 1, il y a, désormais, en tout, aujourd'hui **4400 emplois**.

Y en aura t-il plus ou moins en 2008 ? Personne ne sait l'affirmer aujourd'hui; c'est justement la question qui doit nous mobiliser.

Par ailleurs, sur les douze derniers mois, 164 emplois ont été créés sur le site de Grenoble de ST, ce qui porte à **2300 le nombre d'emplois à ST Grenoble** aujourd'hui. Je tiens à rappeler au passage que ce site était menacé de fermeture en 1996… on mesure le chemin parcouru !

Je veux donc dire ici avec force que l'Alliance est autant un succès social qu'un succès économique ou technologique : en allant bien au-delà des créations d'emplois espérées, l'Alliance a validé notre stratégie de développement qui entend favoriser la création d'emplois par tous les moyens, et d'abord par la croissance économique et donc l'innovation. Cette conviction est au cœur de l'identité de notre ville et je n'entends pas la mettre dans ma poche à la moindre difficulté ou contrariété, mais au contraire me battre pour la préserver car c'est le seul moyen de garantir un développement social équilibré, donc durable. C'est dans le même esprit que j'étais intervenu avec Geneviève Fioraso, Marc Baietto et bien d'autres il y a un peu plus d'un an pour HP. Et ce combat n'a pas été inutile !

Sur la question des aides publiques, qui vous intéresse semble-t-il davantage, je veux être très précis :

➪ les aides versées par les collectivités publiques à la fin 2006 se montent à 358,5 M€, dont 114,3 M€ pour les collectivités locales, répartis de la façon suivante :

Région : 21 M€
Conseil Général : 50,8 M€ pour un retour fiscal acquis de 38 M€
Cosi : 37 M€ pour un retour fiscal acquis de 32 M€

Métro : 5.5 M€ pour un retour sur les exercices 2006-2007 de 7 M€ via la Cosi, sans compter de 2,4 M€ via le FDTP sur 2006.

La Ville pour sa part n'a rien versé directement, n'a subi aucune retenue sur la DSC, et a touché au total 10,8 M€ de FDTP provenant de l'écrêtement du site de Crolles sur la période 2002-2006 dont 2,7 M€ en 2006.

Il faut donc le dire clairement :

A fin 2007, c'est-à-dire fin du contrat, la dépense nette pour l'Alliance des 3 collectivités compte tenu des versements restants et des retours 2007 sera globalement à peu près nulle. A partir de 2008 les retours de TP générés chaque année par le site de Crolles seront donc des recettes nettes pour ces mêmes collectivités.

Elles représentent au total de l'ordre de 82 M€ pour l'année 2006 dont 27M€ de FDTP, 23M€ de TP COSI et 31M€ de TP Département,. Elles n'auraient évidemment pas existé sans les programmes Crolles I et II et Alliance, qui ont généré au total plus de 335 M€ depuis 2002 en recette pour les collectivités locales. Sur le seul site de Grenoble, la présence de ST Microélectronics a généré 54 M€ de taxe professionnelle entre 2002 et 2006, ce qui est considérable.

Voilà pour le bilan strictement budgétaire du contrat Alliance, qui me semble particulièrement positif. J'assume pour ma part d'avoir pris le risque d'encourager et d'aider ces entreprises à développer leurs activités dans la région grenobloise. Comme vous le voyez, le bilan social – le plus important -, celui des emplois, comme le bilan financier sont positifs, sans même évoquer l'impact considérable de ces entreprises sur tout le tissu économique local.

C'est pour ces raisons, et parce que je crois que nous n'avons pas d'autre stratégie possible si nous voulons conserver les moyens d'un développement équilibré et solidaire, que je me suis battu sur le dossier HP, que je me suis battu la semaine dernière, aux côtés de mes collègues locaux et tout particulièrement de mon collègue François Brottes, des ministres Thierry BRETON et François LOOS auprès des entreprises concernées et que je continuerai de faire le maximum pour préserver et développer des activités stratégiques, à haute valeur ajoutée, dans notre agglomération. Quand j'entends parler d'emplois "non délocalisables", j'ai envie de répondre, sauf à vouloir une société d'emplois publics, que le seul moyen de les garantir est de rester compétitifs sur le plan de l'innovation. Tous ceux qui dans ce domaine ont levé le pied, ont été frappés par des délocalisations financières, puisque le territoire ne présentait plus d'avantage technologique et que le coût du travail restait le seul critère d'analyse. C'est une évolution que l'on peut déplorer, mais il serait irresponsable de l'ignorer vis à vis de nos concitoyens. Je ne me réjouis pas des difficultés sociales des autres, je ne fais pas d'idéologie entre les emplois privés et les autres, je me situe résolument du côté de l'emploi et des acteurs de la création de richesse, c'est clair. Je me battrai donc avec détermination pour l'avenir du site de

Crolles, parce que je crois que la meilleure lutte contre les délocalisations, c'est d'ancrer les emplois sur un territoire, c'est de créer un lien de confiance entre les entreprises et l'ensemble des acteurs de ce territoire.

2. L'avenir du site de Crolles.

Si l'on considère, outre ce bilan social et budgétaire, les retombées considérables du site en matière d'emplois indirects et induits (de l'ordre de 6600 selon une étude du CNRS) et de services, prolonger le développement de ST à Crolles est un impératif social et économique.

Ceci dépend évidemment de stratégies industrielles que la puissance publique ne peut influencer que partiellement, principalement à travers la part qu'elle porte via Areva (moins de 20 %). C'est le Ministre de l'économie qui en a le pouvoir. Ce que je peux vous dire, c'est que j'ai personnellement multiplié les interventions pour que la partie française défende au conseil de surveillance de ST une stratégie qui pérennise la R & D de l'entreprise sur le site de Crolles. Il y a bien sûr une forte concurrence de sites américains et asiatiques, mais nous avons aussi beaucoup d'atouts, grâce à notre potentiel de recherche. Nous aurions préféré, c'est évident, que le partenariat annoncé par Freescale et IBM sur certaines technologies 45 nanomètres se réalise à Crolles. Mais il ne recouvre qu'une partie des applications et il reste beaucoup d'autres possibilités pour Crolles, l'objectif principal restant à terme les technologies d'avenir du 32 nanomètres.

Les orientations vont se décider dans les mois qui viennent et nous aurons, je crois, intérêt à tous tirer dans le même sens.

3. L'aide publique à la création d'emplois.

C'est un débat qui est souvent biaisé peut-être par des à priori idéologiques et parfois par la désinformation. Nous devons comparer ce qui est comparable.

- comment comparer un emploi créé par une opération comme l'Alliance dont le coût net budgétaire, on l'a vu, est nul pour la collectivité, avec un emploi associatif ou un emploi public ? Je crois que nous avons besoin des deux, et qu'il faut s'arranger pour que les premiers aident à financer les seconds.

- favoriser des emplois socialement et écologiquement utiles ? Bien sûr, mais peut-on dire que les emplois du projet Schneider Electric au sein du pôle de compétitivité Minalogic pour développer des armoires intelligentes de gestion énergétique des bâtiments, ne sont pas utiles économiquement, socialement et écologiquement?

Peut-on dire que ceux du pôle Tennerdis pour développer des capteurs solaires qui peuvent faire passer le rendement de 20% à plus de 80%, grâce aux fils nanométriques qui captent toutes les longueurs d'ondes du rayonnement, ne sont pas écologiquement utiles ?

Je pourrais multiplier les exemples et les applications dans les domaines de l'énergie, des transports, de la santé, de la formation…

Mais au-delà de ces précisions, il ne m'appartient pas, en tant qu'élu, de sélectionner le bon du mauvais emploi, comme si le salarié devait justifier son utilité sociale pour que la collectivité lui reconnaisse des droits. Dans une société aussi marquée que la nôtre par le chômage, la précarité, le phénomène des travailleurs pauvres, autant de questions qui méritent des réponses complexes, nous avons d'abord un devoir d'aider la création d'emplois. il vaut mieux que cela puisse se faire dans des secteurs qui correspondent à notre modèle de développement et à nos priorités, et c'est ceux que nous encourageons en priorité. Mais je me sens aussi solidaire des ouvriers du pôle chimique de Pont de Claix et je souhaite que les salariés de Schneider Electric ou Caterpillar sentent qu'ils ont leur place dans notre ville, comme les commerçants, les artisans et les professions libérales qui peuvent développer une activité prospère. Je ne m'érige pas en juge du bon emploi dans ma ville et je continuerai de me battre pour que le plus possible des Grenoblois puisse y avoir accès, en assumant une intervention publique responsable pour y parvenir. C'est une forme de continuité du modèle grenoblois que je veux revendiquer avec fierté.